

Mairie

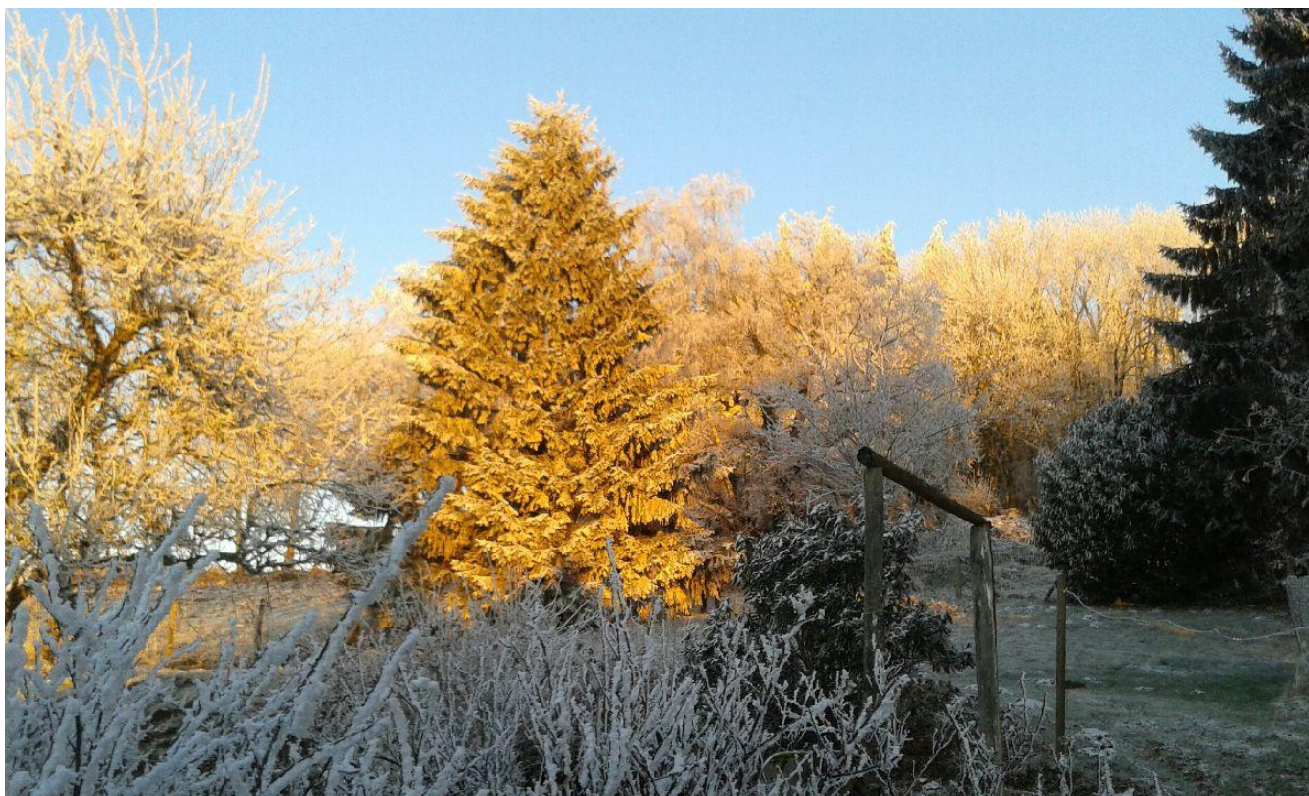
58230 DUN-LES-PLACES

Horaires d'ouverture au public ; Mardi, Jeudi, Samedi de 9 heures à 12h00

Téléphone : 03 86 84 62 05

Mail : mairie.dunlesplaces@wanadoo.fr

Bulletin trimestriel d'informations municipales de Dun-les-Places
N° 15- Décembre 2017



Dès le mois de Novembre, neige et soleil dans nos hameaux.
Merci à Martine, notre photographe qui a su, avec talent, fixer sur la pellicule ce moment où se marient couleurs d'automne et couleurs d'hiver.

Sommaire :

Le mot du maire – page 2

Infos sociales - page 4

Gestion des déchets page 6

SéSA – page 9

Informatique de Dun – page 12

Informations diverses pages 14 & 15

Délibérations -page 2

Des nouvelles de l'école – page 4

Communiqué Com. Com. page 7

Carrefour de Dun – page 10

Centre multi-activités – page 12

Parc du Morvan - page 3

Réunion publique Internet page 6

Comité des fêtes – page 8

Mémorial de Dun – page 12

Informations pratiques – page 13

Etat Civil page 15

Numéros utiles
Page 16

Le mot du Maire :

2017 a vu les rues de Dun se remplir à de nombreuses reprises, lors des diverses manifestations organisées par vos associations. Que l'ensemble de leurs membres et les très nombreux bénévoles en soient remerciés.

Les travaux de la cour de l'école ont été terminés dans de bonnes conditions et ont permis la redécouverte d'un puits de pierre ancien que vous pouvez admirer maintenant.

L'année 2018 commencera avec la réalisation de la 2ème tranche et fin des travaux du réseau d'eau de Vermot. Sont d'ores et déjà mis à l'étude les projets de travaux sur les réseaux d'eau du Parc et de Mezocdefroy.

Les priorités pour les travaux de voirie en 2018 sont déterminées. Elles concernent le chemin des Guittes, la route des Maires et le hameau de Vermot.

La fréquentation du Mémorial et de l'exposition de plein-air sur la Nièvre en 1944 ont aussi attiré beaucoup de visiteurs dans notre commune.

Remercions tous ceux qui ont participé à la décoration du village en cette période de fêtes : Fabien Bussy et Jean-Michel Dirson pour la fourniture des sapins et les bénévoles qui les ont décorés.

L'ensemble du Conseil se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2018

Lucienne Biardoux

Délibérations :

* Le 6 Octobre 2017, le conseil a délibéré en faveur du versement de l'indemnité perceuteur d'un montant de 627,44 €.

* Le montant de la DCE (7 147,00€) a été affecté aux travaux de la cour de l'école.

* Lors du conseil du 20 décembre 2017, le retour à la semaine de 4 jours d'école a été adopté (après un long débat).

* Le nouveau régime indemnitaire des agents titulaires : le RIFSEEP a été adopté à l'unanimité.

* La signature d'un contrat global avec le conseil départemental pour la téléalarme permettant aux bénéficiaires d'obtenir une aide de la mairie et du conseil départemental (selon ressources) a été votée à l'unanimité.

* Un changement d'horaire de l'éclairage public a été adopté, avec horaire d'été et horaire d'hiver, à l'unanimité.

* Les noms de rues : un débat est engagé autour de vos propositions. La délibération aura lieu au cours du prochain conseil.

Communiqué du Parc Régional du Morvan

Morvan 2035, un point sur le renouvellement de la charte du Parc naturel régional du Morvan

Le décret de classement du Parc naturel régional du Morvan expirera en 2020. C'est pourquoi, depuis le début de l'année 2017, le Parc a remis sur le métier son ouvrage et travaillé avec les habitants, les élus, les techniciens et toutes celles et ceux qui font la richesse de notre territoire à l'élaboration d'un projet renouvelé pour la période 2020-2035.

Où en sommes-nous ?

À la finalisation de l'avant-projet qui sera proposé au comité syndical du 25 janvier 2018 pour un ultime débat et ensuite pour un vote au comité syndical début mars.

Cet avant-projet a été élaboré à partir du printemps 2017 avec deux temps de concertation qui ont réuni les instances du Parc, des commissions thématiques, des instances politiques ; des temps de concertation ont été organisés avec la population lors de rencontres conviviales qui ont permis de recueillir la parole des habitants, ce qu'ils souhaitent pour l'avenir du Morvan et aussi ce qu'ils ne souhaitent pas pour l'avenir de leur territoire.

Quel Morvan pour 2035 ?

L'avant-projet s'organise autour d'un fil rouge sur de la thématique des paysages et de 4 axes.

Axe 1 : Consolider le contrat social autour d'un bien commun, le Morvan

C'est en effet au Parc du Morvan que de permettre à tous de s'appropriier et de partager les richesses et les enjeux du Morvan et de s'engager sur la co-construction d'un territoire vivant, ouvert et solidaire.

Axe 2 : Conforter le Morvan, territoire à haute valeur patrimoniale, entre nature et culture.

Cet axe traite des patrimoines du Morvan : de la protection et les gestion des sites à haute valeur écologique et de la ressource en eau à la sauvegarde et la transmission du patrimoine rural, matériel et immatériel.

Axe 3 : Affirmer ses différences, une chance pour le Morvan ! : des sites naturels et paysagers d'exception à la marque Parc, le Parc naturel régional du Morvan porte des actions qui sont spécifiques au territoire et qui renforcent la destination touristique Morvan et son caractère montagnard.

Axe 4 : Accompagner la transition écologique en Morvan : enfin, les 15 prochaines années seront celles de l'innovation en termes d'autonomie énergétique et de renouvellement des modèles économiques, agricole et forestier en particulier, auxquels la future charte doit faire une grande place.

La suite :

La procédure de renouvellement est longue ; l'année 2018 sera consacrée au recueil des avis des instances nationales : le Conseil National de Protection de la Nature, la Fédération des Parcs, l'État, et l'Autorité Environnementale. En 2019, le projet enrichi de ces avis sera soumis à enquête publique et pour délibération des collectivités adhérentes au syndicat mixte. Ce sera donc un moment important d'expression des habitants et des élus. Le décret de reclassement du Premier ministre est attendu pour la fin du premier semestre 2020, ce qui correspond à l'échéance de la labellisation actuelle.

Renseignements :

charte@parcdumorvan.org - www.morvan2035.org - 03 86 78 79 00

Infos sociales

Rappel : Vous êtes en difficulté ou vous connaissez une personne en détresse sur la commune, faites-vous connaître de la mairie. Téléphonez au 03 86 84 62 05, ou venez nous voir lors de nos permanences les mardis, jeudis et samedis matin, nous vous recevrons et vous aiderons dans la mesure du possible ou contactez Michèle, notre factrice.

faire

compagnie

canton de
Lormes

Lormes.

Faire Compagnie est une initiative solidaire du Canton de Lormes avec le Centre Social Intercommunal des Portes du Morvan et le Comité de développement du Canton de Lormes. Le site Internet vous permet de vous inscrire pour proposer votre aide (vous devenez alors Voisin Actif), répondre aux petites annonces proposées ou faire une demande d'aide. Pour cela une seule adresse :

www.fairecompagnie.fr

ou par téléphone au [03 86 22 85 47](tel:0386228547)

Plan grand froid : (voir bulletin décembre 2016) . Il est déclenché par le Préfet en cas de nécessité. Surveillez vos panneaux d'affichage en cas de grand froid.

Des nouvelles de l'école :

C'est en chanson que l'école maternelle rend hommage à Renée lors de son départ à la retraite organisé par la municipalité



A l'école, il y a 3 Tout-petits, 5 Petits, 8 Moyens et 3 Grands.

Un poète est venu à l'école au mois de novembre. Il s'appelle Pierre Soletti. Il était en résidence au Parc du Morvan.

Il nous a lu ses poèmes et on en a écrit avec lui.

Voici notre poème:

**"J'aime danser sur un trampoline qui danse
J'aime voir une balançoire dans le noir**

J'aime quand tu m'emmènes au cinéma, surtout si c'est le printemps jusqu'au bout du film
J'aime le vent à travers le vent de l'eau
J'aime les routes qui traversent les ponts par-dessus les peintures des routes
J'aime les poèmes au fond de la terre entière
J'aime 30 fois les poèmes
J'aime les poèmes jusqu'au fond de moi".

Le mardi 28 novembre, nous avons été au cinéma à Nevers voir Ernest et Célestine. ça parlait d'une souris et d'un ours qui voulaient vivre ensemble mais les autres ne voulaient pas ; ils pensaient qu'une souris et un ours ne pouvaient pas vivre ensemble... Au début, ils vivaient cachés mais l'histoire finit bien parce que les autres acceptent qu'ils vivent ensemble. "Elle était trop bien cette histoire. J'aime bien quand ils vivent tous les deux..."

Nous avons fait un pique-nique et après, nous sommes allés au concert. Les musiciens et la conteuse nous ont raconté l'histoire du "Petit tailleur".

"Le concert était très bien". "Moi, j'aurais pas dit ça: c'était moitié bien parce qu'il y avait du bruit..."



Au mois de novembre et décembre, nous avons cuisiné tous les vendredis avec Adeline et Renée.

Nous avons appris à faire un gâteau au yaourt, un roulé à la confiture, des petits gâteaux au fromage, une soupe au potimarron, une tarte aux pommes. "J'ai aimé manger la tarte aux pommes... et tout le reste." " J'ai aimé casser les oeufs et mélanger.

Le 14 décembre, des collégiens sont venus nous lire des histoires théâtralisées qu'ils ont préparées avec leur professeur de français, Madame Loison.

C'était super, on a bien aimé. Ils nous liront encore deux fois des histoires cette année.



A Noël, on aime les cadeaux, quand le Père Noël passe...
A Noël, on aime faire notre spectacle, quand le Père Noël nous donne un livre...
A Noël, on aime décorer le sapin et la maison, à la maison et à l'école...
A Noël, on aime faire la fête, avoir des invités, mettre de la musique et danser
A Noël, on aime manger des bûches, de la dinde ou du poulet, des papillottes...
"Les fêtes de fin d'année, c'est bien parce que ça souhaite les années qui sont finies !" (sic)

La commission communication vous informe :



Dunoises et Dunois,

Si l'arrivée de la fibre optique au cœur de notre village fin 2015 a permis d'apporter une amélioration pour surfer sur internet à haut débit, trop de foyers sont encore à ce jour privés de cette prestation à laquelle chacun doit pouvoir prétendre.

Ce que l'on appelle le FTTH (Fiber to the home – raccordement optique chez chaque foyer) n'est pas programmé à court terme.

En attendant, des solutions existent que nous souhaitons vous présenter via des démonstrations en réel avec des opérateurs des télécommunications.

Pour que cette option soit retenue et lancée par vos élus à la salle culturelle de Dun, nous devons avoir l'assurance d'un public nombreux. C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir retourner en mairie le document ci-joint.

Nom :

Prénom :

Nombre de personnes :

Je souhaite participer à une présentation du service satellite :

N.B. : Vous avez la possibilité de vous inscrire soit, en renvoyant le bulletin joint à la mairie soit, en le déposant dans la boîte aux lettres de la mairie ou auprès d'Angélique, notre secrétaire de mairie. Vous avez aussi la possibilité de vous inscrire auprès d'elle par téléphone, aux heures d'ouverture de mairie et au numéro habituel : 03 86 84 62 05

Nous insistons sur le fait que cette réunion publique ne pourra se tenir que si vous êtes nombreux à y participer.

Gestion des déchets

Coordonnées de la communauté de communes :

Place François Mitterrand – BP 8 - 58120 CHATEAU-CHINON

Téléphone : 03 86 79 43 99 – E-Mail : contact@ccmorvan.fr

Site Internet : <http://cc-haut-morvan.fr>

Les sacs de collecte sont à prendre en mairie de Dun-les-Places aux heures d'ouverture (mardi, jeudi et samedi matin) de 9 heures à 12 heures. Les documents d'information sont aussi disponibles en mairie, *ainsi que le calendrier des collectes.*

Horaires Déchetterie de Lormes

Matin : Lundi, mercredi jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h30

Vendredi et samedi de 13h30 à 17h30 - Fermeture mardi et dimanche

Horaires Déchetterie Montsauche

Lundi et samedi : de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

Mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00 - Fermeture : mardi, jeudi et dimanche

La collecte des encombrants:

Désormais, vous devez appeler la communauté de communes Morvan Sommet et Grands Lacs au 03 86 79 43 99, lorsque vous avez des encombrants à faire ramasser (voir page suivante)

Communiqué de la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs.

La Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs a repris entièrement la collecte des déchets ménagers et les trois déchèteries en régie depuis le début de l'année. Peu à peu, le service tend vers une harmonisation des services rendus aux habitants des trois anciens territoires.

Quelques changements vont avoir lieu en 2018.

- La collecte des encombrants se fait « à la demande ». Pour bénéficier du service, il suffira de s'inscrire auprès de la Communauté de Communes au 03 86 79 43 99, un agent prendra vos coordonnées et ce que vous voulez voir enlever. Ensuite, la collectivité vous rappellera pour fixer un rendez-vous pour collecter vos déchets en votre présence. Les déchets admis à la collecte sont les gros électroménagers, le mobilier imposant et tous les gros objets qui ne peuvent entrer dans une voiture. Le bon réflexe : N'oubliez pas que lorsque vous achetez un électroménager ou un meuble neuf, le vendeur est tenu de récupérer l'ancien, même lors d'une livraison à domicile. Pensez également à donner à des associations comme Emmaüs tout ce qui est encore utilisable ou en état de marche.
- Des « cabanes de don » vont être installées sur les trois déchetteries, vous pourrez déposer à l'intérieur les objets dont vous ne vous servez plus et ainsi leur permettre de retrouver une seconde vie. Les objets seront donnés à des associations, afin qu'ils soient réemployés. Le dépôt d'objets dans la cabane se fera de manière volontaire directement en déchetterie.
- De la même manière, des panneaux « je donne, je recherche » installés en déchetterie, vous permettent de donner des objets dont vous n'avez plus utilité ou dont vous voulez vous séparer. La déchetterie sert d'intermédiaire pour déposer vos « petites annonces gratuites ».

Quelques règles doivent être respectées pour éviter les désagréments liés à la collecte :

- Il est impératif de sortir ses sacs ou bacs la veille de la collecte. Il est vivement conseillé d'utiliser un bac, vous pouvez en acquérir un, à prix coûtant (20 €) auprès de la déchetterie.
- Les bacs de regroupement, souvent situés à proximité des hameaux ou dans les bourgs sont strictement réservés aux foyers qui ne sont pas collectés par le camion-poubelle ou aux résidents secondaires. Les autres habitants doivent déposer leurs sacs ou bacs devant chez eux en fonction du calendrier de collecte.
- Le dépôt de déchets au pied des conteneurs de tri est strictement interdit, cet acte est passible d'une amende dite « redevance de nettoyage ». Il est également interdit de déposer des déchets dans la nature, même chez soi. Cet acte est puni par la loi au titre du code de l'environnement. De la même manière, il est strictement interdit de déposer des objets devant les grilles de la déchetterie lorsqu'elle est fermée.
- Les déchets verts, tontes ou branchages, ne sont pas acceptés dans les bio-déchets, seuls les restes alimentaires et épluchures sont acceptés.
- Les cartons bruns sont interdits dans les sacs jaunes, ils doivent être apportés en déchetterie.

Le Comité des fêtes :

Pour la 4ème année nous avons fêté Halloween, petits et grands étaient présents



Nous tenions à remercier tous les habitants qui nous ont gentiment accueillis et qui ont offert des friandises aux enfants.



Nous souhaitons également remercier M. et Mme Schaller et Madame Roger qui ont agrandi et rafraîchi la crèche devant le porche de l'église.

Un grand merci également à M. Garnier pour son geste pour le comité des fêtes.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne année 2018. A bientôt...

L'équipe du comité des fêtes



Association Sauvegarde de l'église Sainte-Amélie

Tout d'abord, un grand merci à tous nos fidèles adhérents et participants. Le succès du feu de la Saint-Jean, au mois de juin, nous a convaincus de renouveler l'expérience. En 2018, nous devrions, en lien avec le comité des fêtes, regrouper : journée randonnées, fête de la musique et feu de la Saint-Jean (date encore à fixer). Merci aussi et félicitations à tous nos bénévoles et aux commerçants pour leur soutien.

En 2018, nos manifestations commenceront dès le mois d'avril ;

Le 28 Avril à 18 heures à la salle culturelle, concert suivi d'un buffet :

Alice MARGERAND & Hubert CHARPENTIER



un duo à la scène comme à la ville ; deux artistes musiciens amoureux du Morvan, qui aiment prendre le temps de se retrouver autour d'un répertoire éclectique, principalement de la musique classique, mais qui peut aller jusqu'à la musique du monde.

Ils vont vous présenter toutes sortes de pièces diversifiées pour violon & violoncelle, parfois originales, parfois arrangées. Un fil conducteur chronologique vous permettra de découvrir une histoire de la musique pour cordes, dans une atmosphère d'accessibilité pour tout public.



Du 8 au 15 Avril, à la salle culturelle, la SésA avec la participation de Jean-Christophe ZOUNIA photographe, organise une exposition de photos morvandes. L'expo sera réservée aux plus belles photos du Morvan. Préparez vos appareils.

Nous vous attendons nombreux et nous vous présentons nos vœux les meilleurs pour l'année 2018.

Le bureau de la SésA



Le Carrefour de Dun

Ciné, cinéma, 2017/2018

Il règne une ambiance gaie, la salle est baignée d'une belle lumière, les gens arrivent tranquillement pour passer une bonne soirée. Un homme coiffé d'un grand chapeau à larges bords s'avance près de moi en lançant autour de son cou, d'un large geste, une écharpe multicolore.

- Vous avez dit cinéma, oui c'est par ici entrez entrez messieurs mesdames. L'entrée est gratuite ça ne mange pas de pain.

Il me dit :

- *on est où ici ?*

- à Dun les places précisément, Monsieur, un charmant village du Morvan où une équipe de joyeux lurons organise chaque mois depuis la nuit des temps, enfin presque, une soirée de cinéma dans la salle culturelle de la mairie.

- *À oui pourquoi ça ?*

- Pourquoi et bien pour participer à la vie du village , proposer une animation supplémentaire, partager son goût pour le 7ème art, tisser des liens.

- *À quoi ça sert ?*

- À quoi ça sert ...À parce qu'il faut que cela serve à quelque chose et bien ça sert à se faire plaisir et à faire plaisir aux autres, à se retrouver quand on se connaît et à se rencontrer quand on ne se connaît pas, à se reconnaître aussi et à se voir dans d'autres contextes, à partager un peu de temps et de sensations.

- *oui mais on peut le faire autrement et on peut rester chez soi aussi*

- oui peut-être mais le cinéma est un sacré vecteur d'émotions, de partages, de questionnements philosophiques, artistiques, sociétaux, des morceaux de vie quoi, avec ses comédies, ses drames, ses espoirs, ses histoires d'amour...

- *ah oui ?! On a besoin de regarder un film pour tout ça*

- entre autre chose on peut oui et puis après la projection on boit un pot ensemble pour parler du film ou pas d'ailleurs, pour parler de la pluie et du beau temps pourquoi pas, pour parler de soi et s'intéresser aux autres, aussi. Ça c'est un plus.

- *Et tout se passe bien, vous n'avez pas de problèmes ?*

- ben si comme tout le monde il faut trouver les financements pour payer les droits mais les collectivités locales nous suivent sur le terrain du lien social et du besoin de briser l'isolement de nos campagnes, et nous aident beaucoup. Une sono à faire réparer, un écran à changer mais sinon rien de grave.

- *ah oui ?*

Vous savez Ici les cinémas sont loin et puis au cinéma on ne parle pas à son voisin, sa voisine, on ne lui dit pas bonjour avant la séance en discutant le bout de gras, après la séance on ne boit pas un pot avec lui, elle.

- *et quels autres problèmes ?*

Il y a des spectateurs habitués qui ne peuvent plus venir pour des raisons de santé ou pire et ils nous manquent.

- *Que du bonheur quand même ?*

ah des bons moments oui il y en a ! les soirées pour choisir les films, l'assemblée générale annuelle, la fête du mois d'août et puis ...

- et puis quoi ?

Et bien chaque premier samedi du mois, comme un rituel cette alchimie un peu magique qui nous place hors du temps, le temps d'une soirée. Il pleut, il neige il fait chaud peu importe les gens viennent comme pour se serrer les coudes dans ce monde parfois si compliqué.

- bon et bien chapeau vous avez réussi l'oral pour le grand jeu des petites associations rurales les plus culottées par leur capacité à accueillir les spectateurs, leur programmation, leur constance et leur aptitude à la bonne humeur !!

- ah c'était un test et bien vous m'avez bien eu ! Tout ces compliments sont pour nous ?

- oui oui toute l'équipe et le public les méritent et vous ne gagnez rien si ce n'est la reconnaissance et nos encouragements pour continuer encore longtemps comme ça.

- Et bien merci je ne sais pas si je vais pouvoir ressortir tant j'ai les chevilles qui gonflent et la tête comme un melon après tous ces compliments.

- ah au fait c'est quoi le programme de 2018 ?

- de la comédie musicale, de l'interculturel, de l'arnaque, du réalisme social, du road-movie, de l'aventure, de l'amour, du voyage, de l'humour.

- mais encore

- et bien en gros et pour faire court ; c'est tout au long de l'année une drôle d'histoire. Celle d'une **bande de filles** qui se retrouve au pays de **Lalaland** pour les **noces** de l'une d'entre elles, **Louise Wimmer**, une femme hors du commun qui a volé **l'argent de la vieille**, en se faisant passer pour **Daniel Blake**. Mais **Fatima** l'a vue, **la vache** ! Et comme d'habitude **jamais contente**, elle est partie en direction de **la petite Venise** par la mer pour connaître **l'effet aquatique** et retrouver son **captain fantastic** !

- Je comprends mieux comme ça. Merci et bon vent...

Et l'homme au regard argenté et au grand chapeau s'éloigna sur la route sinueuse le cou enveloppé dans un arc en ciel et je me réveillai éberlué par ce rêve si réaliste et encourageant pour continuer l'aventure.

L'équipe du Carrefour de Dun vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous tout au long de l'année pour fêter ses dix ans avec quelques petites surprises.

Samedi 6 Janvier – 17 heures

Bande de filles

Samedi 3 février – 17 heures

La La Land

Samedi 3 Mars – 17 heures

Noces

Samedi 7 Juillet – 19 heures

Fatima

Vendredi 3 Août – 17 heures

La Vache

Samedi 1 septembre – 19 heures

Jamais contente

Samedi 7 Avril – 19 heures

Louise Wimmer

Samedi 5 Mai – 19 heures

L'argent de la Vieille

Samedi 2 Juin – 19 heures

Moi, Daniel Blake

Samedi 6 Octobre – 19 heures

La petite Venise

Samedi 3 Novembre – 17 heures

L'effet aquatique

Samedi 1^{er} décembre – 17 heures

Captain Fantastic

L'équipe du Carrefour de Dun

MEMORIAL DE DUN - Association MTR-ARORM

Depuis le 13 novembre, le Mémorial a fermé ses portes au public, mais reste ouvert pour les groupes sur réservation.

Près de 2 600 visiteurs sont venus découvrir cette année le Mémorial, sans compter le public nombreux également autour de l'exposition en plein-air sur la Nièvre en 1944. 30% de ces visiteurs sont des scolaires venus de toute la Bourgogne, soit environ 800 élèves du CM2 à la Terminale.

Cette fréquentation à laquelle s'ajoute 6 700 visiteurs au musée de la Résistance à Saint-Brisson, témoigne de l'intérêt autour de l'Histoire de la Seconde Guerre mondiale en Morvan.

En 2018, le Mémorial ouvrira du 31 mars au 11 novembre.

Le 24 juin après-midi, les enfants de la chorale américaine du Massachussets donneront un concert avec le chanteur lyrique, Robert Getchell, au profit de notre association Morvan terre de Résistances-ARORM, en partenariat avec la Sauvegarde de l'église de Dun. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de notre activité. En attendant, au nom du bureau de l'association, je vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle année et vous donne rendez-vous tout au long de l'année pour des moments de partages et d'échanges.

À bientôt,
Aurore Callewaert
Directrice du Mémorial de Dun-les-Places
Morvan terre de Résistances-ARORM

Le centre multi-activités

Tous les mardis, de 14 heures à 17 heures, salle culturelle, à la mairie partage des savoir-faire : - Patchwork, canevas, couture, tricot, confection d'objets en tissu ou en laine, jeux de société ...,

Café et petits gâteaux. Au menu, convivialité, entraide et bonne humeur.

Les amateurs d'informatique de Dun-les-Places

2018, peut-être une nouvelle résolution pour vous mettre à l'informatique :

rendez-vous le jeudi de 14h30 à 16 h30 à la mairie

Infos pratiques

Agence postale -- Bibliothèque -- Point infos tourisme

Rappel des heures d'ouverture : Du mardi au samedi de 9h à 12h
N° de téléphone : 03 86 78 41 60

Cours de guitare :

Monsieur Legouge,
le lundi soir (à partir de
17h). Renseignements
et tarifs :
06 73 50 51 80.

Cours de conversation anglaise : let's do it in english

Rafraichissons nos connaissances. Parlons
ensemble en anglais
Le lundi de 10h30 à 11h30.
Pour tous renseignements appeler :
M. Mathieu – 03 86 84 62 96
miriam.mathieu@orange.fr



Prélèvement automatique de votre facture d'eau :

Le délai pour la signature d'une convention pour un prélèvement automatique de votre facture eau/assainissement est prolongé : vous pouvez encore venir du 9 au 13 Janvier 2017, aux heures d'ouverture de la mairie.

Permanence de Monsieur Joly - Sénateur

10, avenue Bérégovoy – 58000 Nevers
Coordonnées : 03 86 37 23 77 - patrice.joly.senateur@orange.fr

Permanence de Patrice Perrot - Député

12, route de la Machine – 58300 Saint-Léger-des-Vignes
Coordonnées : 03 86 30 69 20 - patriceperrot@gmail.com

Jours de permanence de l'Assistante Sociale –

Centre Social de Lormes –
Téléphone secrétariat : 03 86 93 46 45

Permanences : lundi toute la journée et jeudi matin

Kinésithérapeute à Dun-les-Places

Astrid Lambregts
L'Huis-Gillot - 58230 – Dun-les-Places
Téléphone : 06 45 71 42 41

Uniquement sur RDV et à domicile

Infos diverses

Epicerie

Horaires d'ouverture
Du mardi au vendredi :
7h30/12h30 – 15 h/19 h
Le samedi
7h30 /12h30 - 16 h/19h
Le dimanche
8h/12h30
Fermeture :
Le dimanche après-midi et
Le lundi toute la journée

Deux bornes de rechargement des véhicules électriques ont été installées :
* Une à Quarré les Tombes
* La deuxième, à Montsauche- les Settons

Boulangerie

Morvan-Doubs
Horaires d'hiver
Lundi : 7h30 / 12h30
Mardi : fermé
Mercredi 7h30/12h30
Jeudi : 7h30/12h30 – 16h19 h
Vendredi : 7h30/1h30 – 16h/19h
Samedi : 7h30/12h30 – 16h-19h
Dimanche : 8h00/12h30 –

N.B. : L'épicerie sera fermée du 7 Janvier au 25 Janvier inclus. Nous souhaitons à Mélodie de très bonnes vacances.



Inscrivez-vous sur ce site si vous ne souhaitez plus recevoir d'appels téléphoniques publicitaires à toute heure.



Les bacs de collecte du verre et du papier, actuellement dans la cour de l'école seront déplacés route de Mézauguichard à côté de la station d'épuration, à partir du 15 Janvier 2018.



C'est dans le plus grand recueillement que s'est déroulée la cérémonie du 11 Novembre

Toutes les commémorations en 2018
19 Mars - Le 29 Avril - 8 Mai - 26 Juin - Le 11 Novembre



**Les vœux du Maire auront lieu le samedi 13 Janvier
à 11 heures à la salle culturelle**

Chanteurs : Nous sommes heureux de vous annoncer la mise en place d'un groupe de chanteurs /chanteuses qui débute doucement mais sûrement, des gens qui ont envie de se faire plaisir en chantant.

Au programme : des chansons de la variété française.

Vous êtes les bienvenu(es) pour retrouver ce groupe débutant le mercredi soir de 18h00 - 19h30 à la mairie.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Thierry Chareyre 07 85 77 38 62 et Miriam Mathieu 03 86 84 62 96

ETAT CIVIL

Naissances :

FEIDT Clara, Marie

née le 4 Février 2017

Mariages

AUFFRAY Thierry, Emmanuel – RABHI Touria le 1^{er} juillet 2017

Décès :

DESSUET Solange, Huguette, épouse RABEUX

le 24 Mars 2017

LANDAIS Bernard, Serge

le 25 Novembre 2017

POILLOT Bernard, Claude

le 21 Septembre 2017

SELLIER Richard, René, Guy

le 30 Mars 2017

WALTER William, Michel

le 7 Août 2017

Numéros utiles

Numéros d'urgences

Samu - urgences médicales :	15
Police Secours :	17
Pompiers :	18
Gendarmerie :	
9 rue du Pont-National	
58140 LORMES : 03 86 22 87 89	
Centre antipoison : 03 83 32 36 36	
Samu social :	115
SOS amitié	03 80 67 15 15
Enfance maltraitée :	119
Violences conjugales :	3919

Ecoute cancer :	08 10 810 821
Sida info service :	0 800 840 800
Drogues info service :	0 800 23 13 13
Ecoute alcool :	0 811 91 30 30
Jeunes violence écoute	: 0 808 807 700
N° international d'urgences :	112

Défibrillateur à la mairie

Vos services de proximité

Agence Postale

Rue du 11 Novembre
58230 DUN LES PLACES

Horaires d'ouverture :
Du Mardi au Samedi de 9 h. à 12 h

Bibliothèque : à l'agence postale

Epicerie : 03 86 84 65 44
Fermée le dimanche après-midi et le .lundi

Boulangerie : 03 86 78 04 05
Fermée dimanche après-midi et mardi

Salle culturelle : location de salle :
Mairie de Dun les Places
03 86 84 62 05

Dépannages :

Lignes téléphoniques : 1014
Enedis (- ERDF) raccordt : 09 69 32 18 51
Enedis (ERDF) dépannage : 09 72 67 50 58
Engie (EDF) dépannage : 0 810 333 058

Direction Départementale des Territoires

15, rue François Mitterrand
58210 CHATEAU-CHINON
Tél. : 03 86 79 49 90

Cartes grises

Slide Control
M. Karim Hakimi
03 86 84 60 67

Transports

Renseignements SNCF : 3635
Gare TGV Montbard (40 Km) - Navettes
depuis gare de Saulieu et gare d'Avallon
Gares TER Avallon - Saulieu
Transports sanitaires :
VSL* Taxis CHARLES - Dun les Places
03 86 84 61 67

Vos démarches

Mairie de Dun les Places :
Rue du 26 Juin 1944
58230 DUN LES PLACES
03 86 84 62 05

Conseil Régional de Bourgogne :
17, Bd Trémouille - CS 23502
21000 DIJON - 03 80 44 33 00

Conseil Départemental de la Nièvre :
Hôtel du Département
58039 NEVERS CEDEX
03 86 60 67 00

Conseillers Départementaux
Mairie de Lormes
1, place François Mitterrand
58140 LORMES - 03 86 22 31 55

Communauté de Communes
Morvan Sommets et Grands Lacs :
Place François Mitterrand - BP 8
58120Chateau-Chinon - 03 86 79 43 99

Préfecture de la Nièvre :
40, rue de la Préfecture
58000 Nevers
03 86 60 70 80
Sous-Préfecture :
1, rue du Marché - 58120 Château-Chinon
Tél. : 03 86 79 48 48

Votre santé

Maison médicale de Montsauche
Place du 25 Juin 1944
58230 Montsauche les Settons
03 86 84 52 34

Pharmacie
Rue Henri Bachelin
Montsauche les Settons
03 86 84 53 96

Cabinet médical
1, Place de l'Eglise
89630 Quarré les tombes
03 86 32 20 41

Pharmacie
3, Place de l'Eglise
89630 Quarré les Tombes
03 86 32 22 18

Maison de santé pluridisciplinaire :
Place Mariller - 58230 Montsauche
Infirmières : 03 86 76 14 53
Kinésithérapeutes : 03 86 84 50 22

Logement

Permis de construire, permis de démolir,
rénovation : Se renseigner à la Mairie :
03 86 84 62 05

Agence de l'Environnement et de la maîtrise de
l'énergie : 03 80 76 89 76

Agence Départementale d'Information sur le
Logement - : 03 86 72 16 16
Parc Naturel du Morvan : Architecte Monsieur
G. FONTAINE - Maison du Parc
58230 Saint-Brisson - 03 86 78 79 07

La Justice

Tribunal d'Instance de Clamecy
Place Emile Zola - BP 108
58000 CLAMECY - Tél. : 03 86 27 01 50

Tribunal de Grande Instance de NEVERS
Place du Palais - 58019 NEVERS
Tél : 03 86 93 44 44

Le Défenseur des Droits
40, rue de la Préfecture - 58000 NEVERS
03 86 60 70 21

Conciliateur de Justice :
Monsieur GABAIN Jean : 06 85 41 52 76

La Fiscalité

Trésorerie
2, rue du Panorama
58140 Lormes
03 86 22 87 58
Service des Impôts
Des particuliers et des Entreprises
Rue Francis CARCO - 58500 CLAMECY
03 86 27 54 60

Les associations

Carrefour de DUN : D. Gonthier et
C. Faure . : 06 80 22 76 09

Association pour la Sauvegarde de
l'église Sainte-Amélie (SéSA)
Présidente : J. Mirat - 06 86 77 70 77

Comité des Fêtes : Présidente :
C. Charles - . : 06 84 81 40 25

Mémorial - 03 86 78 72 99
Gestion - MTR-ARORM -
Maison du Parc - 58230 Saint-Brisson

Les amateurs d'informatique de Dun:
J.C. Capoen Président : 03 86 84 62 89

Amicale communale des propriétaires et
chasseurs de Dun les Places et
Montsauche :

Mairie 58230 Dun les Places
B. Chaventon : Président :
03 86 84 62 23

Société communale de chasse de Dun les
Places - Mairie - 58230 Dun les Places
T. Auffray - 06 18 64 08 31

Music'Diffusion - M. Tellier
06 80 60 90 94

Veilleurs de vie

Dons d'organes : France ADOT 58
2, chemin de Giry - 58700 PREMERY
R. Lefaute. - 03 86 68 05 30

Don du sang : EFS, 1 bd de l'Hôpital
58000 Nevers - 03 86 61 82 00